



N° F.F.T.A : 10 33 081

Le club de Cadillac a le plaisir de vous inviter à la

3^{ème} manche de tir à l'extérieur et FINALE du CHALLENGE DEBUTANT SAMEDI 17 juin 2023

(Terrain de Rugby à CADILLAC – itinéraire fléché)

Public concerné : Tous les archers licenciés depuis moins de 6 mois au 1^{er} septembre 2019 de toutes les catégories, toutes armes confondues n'ayant jamais participé à une compétition ayant permis d'accéder au classement officiel FFTA. La participation au challenge des débutants sera limitée à une année sportive sauf pour les poussins.

Rythme ABC ou AB/CD suivant le nombre d'inscrits

2x6 volées de 3 flèches précédées d'un entraînement à distance sans volée d'essais
Pause entre les séries

Les blasons utilisés sont ceux définis par le règlement

Distance de tir :

U11 (Poussins).....	15 mètres, blason de 122
U13 (Benjamins)	20 mètres, blason de 122
U15 (Minimes)	25 mètres, blason de 122
U18 (Cadets), U21 (Juniors), Adultes.....	30 mètres, blason de 80
Arcs à poulies	30 mètres, blasons de 80 (6 zones)

Ouverture du greffe.....	10h00
Entraînement à distance.....	10h45
Le contrôle du matériel se fera durant le greffe et l'entraînement	
Début des tirs.....	11h30
Remise des récompenses et pot de l'amitié.....	15h00 environ

Participations : 6€uros

Licences FFTA admises :

Adultes -> Licence A ou L, Jeunes -> Licence J, Poussins -> Licence P.

Tenue de club ou tenue blanche souhaitée. Tenues sportives et chaussures de sport obligatoires
Les cigarettes et cigarettes électroniques sont interdites sur le terrain de la compétition.
Les animaux ne sont pas admis sur le terrain de la compétition

Buvette, sandwiches et pâtisseries seront à votre disposition.

INSCRIPTIONS :

Par mail archersdecadillac@orange.fr,

avec tous les renseignements : Club, Noms, Prénom, n° de licence, catégorie.

Une confirmation vous sera envoyée.

(les places étant limitées, les inscriptions se feront dans l'ordre de leur arrivée)

La clôture des inscriptions sera le jeudi 15 juin 2023

